

Journal des traducteurs Translators' Journal

Commission No 2 : observations présentées par J. Darbelnet sur la formation du traducteur

J. Darbelnet

Volume 8, Number 4, 4e Trimestre 1963

Deuxième congrès des traducteurs & interprètes du Canada

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061068ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061068ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Darbelnet, J. (1963). Commission No 2 : observations présentées par J. Darbelnet sur la formation du traducteur. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 8(4), 134–135. <https://doi.org/10.7202/1061068ar>

¶ Observations présentées par J. Darbelnet sur la formation du traducteur :

Il semble logique de penser que la meilleure façon de préparer les traducteurs à leur tâche est de leur faire faire des traductions et, plus particulièrement, des versions, puisque, dans une juste division du travail, ils seront surtout appelés à traduire dans leur langue maternelle.

Mais peut-être est-ce là une vue simpliste de la question. On nous assure que le boxeur à l'entraînement ne fait pas que de la boxe. Il fait aussi de l'éducation physique et se livre à des exercices tels que le saut à la corde ou le pas gymnastique, qui, à première vue, n'ont avec le pugilat que des rapports assez lointains. On se rend compte, à la réflexion, qu'il doit apprendre à ne pas s'essouffler et à faire travailler ses jambes presque autant que ses bras.

Or, s'il dépend, pour vaincre, de son état physique, on peut dire que le traducteur dépend, lui, lorsqu'il est aux prises avec un texte, de ses connaissances linguistiques. Bien entendu, il ne suffit pas de les posséder, il faut aussi savoir en tirer parti. Mais, de toute façon, un cours de traduction bien compris devrait faire une place à des exercices spécialisés ayant pour but d'étendre et de préciser la connaissance des mots et des tours de façon à en faciliter l'utilisation.

Une autre comparaison s'offre ici à notre réflexion. On peut comparer, quant à l'usage de la langue, le traducteur et l'écrivain. L'écrivain est créateur, le traducteur transpose dans un autre registre une création qui n'est pas la sienne. De ce fait il a un rôle mineur. Et cependant, on peut soutenir, sans faire de paradoxe, qu'il doit mieux connaître sa langue que l'écrivain. Ce dernier, en effet, est libre de choisir le monde qu'il veut évoquer. Sans doute attend-on de lui une certaine maîtrise dans le maniement de la langue, mais il lui est possible d'opérer dans des limites assez étroites. Qui dit qualité ne dit pas nécessairement étendue, et nous savons que certains écrivains ont su dire beaucoup et bien avec un petit effectif de mots.

Tout autre est le cas du traducteur. On lui impose la matière de son oeuvre. Il ne la choisit pas. Il ne sait jamais d'avance à quelles ressources de la langue il devra faire appel. Il est tenu de les connaître toutes, ce qui est au-dessus des forces d'un seul homme, puisqu'une langue de civilisation reflète toutes les connaissances humaines. Disons, avec un sens plus exact du possible, qu'il doit au moins connaître à fond la langue commune et celle d'une ou deux spécialités dont traitent les textes qu'il a à traduire. Pour ce qui est du fonds commun, il se doit de se familiariser avec des tours qu'il n'emploierait pas lui-même. Il nous est conseillé, aujourd'hui, d'éviter "rien de moins que" et "rien moins que", parce que la différence entre ces deux constructions n'est plus sentie. Chaque traducteur a le droit de suivre ce précepte quand il écrit en son nom personnel, mais il est

obligé de connaître exactement la différence entre ces deux tours, car l'un d'eux peut surgir brusquement au détour d'une phrase qui lui est proposée.

Une préparation bien conçue devrait donc comporter des exercices qui permettent de s'assimiler les ressources de la langue. De tels exercices existent déjà, mais on peut en inventer d'autres. D'ailleurs, ils ne suffisent pas. Quiconque traduit sait qu'à certains moments, sous l'effet de la distraction ou de la fatigue, le mot juste, bien que déjà vu, refuse de se présenter à l'esprit. Il importe donc de distinguer entre les exercices d'acquisition et les exercices de mobilisation. Peut-être même devrait-on commencer par ces derniers pour montrer aux apprentis traducteurs qu'il faut d'abord bien savoir ce qu'on sait avant de passer à des connaissances nouvelles.

Et, dans cet ordre d'idées, on peut également concevoir des explications de textes orientées vers la traduction, tout comme les explications de textes des classes littéraires sont orientées vers la compréhension des chefs-d'œuvre. Il faut considérer, en effet, qu'un cours est limité dans le temps, mais que la formation de l'individu dure indéfiniment. Le cours doit donc enseigner au traducteur à se perfectionner seul et, en particulier, à tirer le meilleur parti de sa documentation. Ce n'est pas assez de relever dans un texte de sa spécialité les termes techniques qu'on remarque au cours d'une première lecture. Derrière ces termes techniques évidents, il y en a d'autres qui n'apparaissent pas comme tels à première vue, mais qui font aussi partie de la nomenclature du sujet. Il y a aussi l'articulation du message, les charnières qui fixent son orientation et l'acheminement vers sa conclusion. En d'autres termes, il y a un art de dépouiller les textes pour en extraire tous les éléments de vocabulaire et de syntaxe susceptibles de servir à une nouvelle rédaction et par conséquent, le cas échéant, à une traduction portant sur le même sujet.

Une fois admis le principe que le traducteur ne saura jamais a) reconnaître les nuances de la langue de départ, b) utiliser les ressources de la langue d'arrivée, et qu'il a besoin d'exercices adaptés à ces deux fonctions, on peut se demander quelle proportion doit représenter cette préparation dans l'ensemble du cours. La réponse à une telle question ne peut manquer d'être arbitraire. Pour ma part, j'irai jusqu'à proposer qu'un tiers du cours, du moins pour les commençants, soit consacré à ce genre d'entraînement.

